

Situation : France, Sud-ouest

Type de Bâtiment : Maisons individuelles

Maîtrise d'ouvrage :-

Maîtrise d'œuvre : ATB

Livraison: 1970-Aujourd'hui



**Thème** : Evolutivité

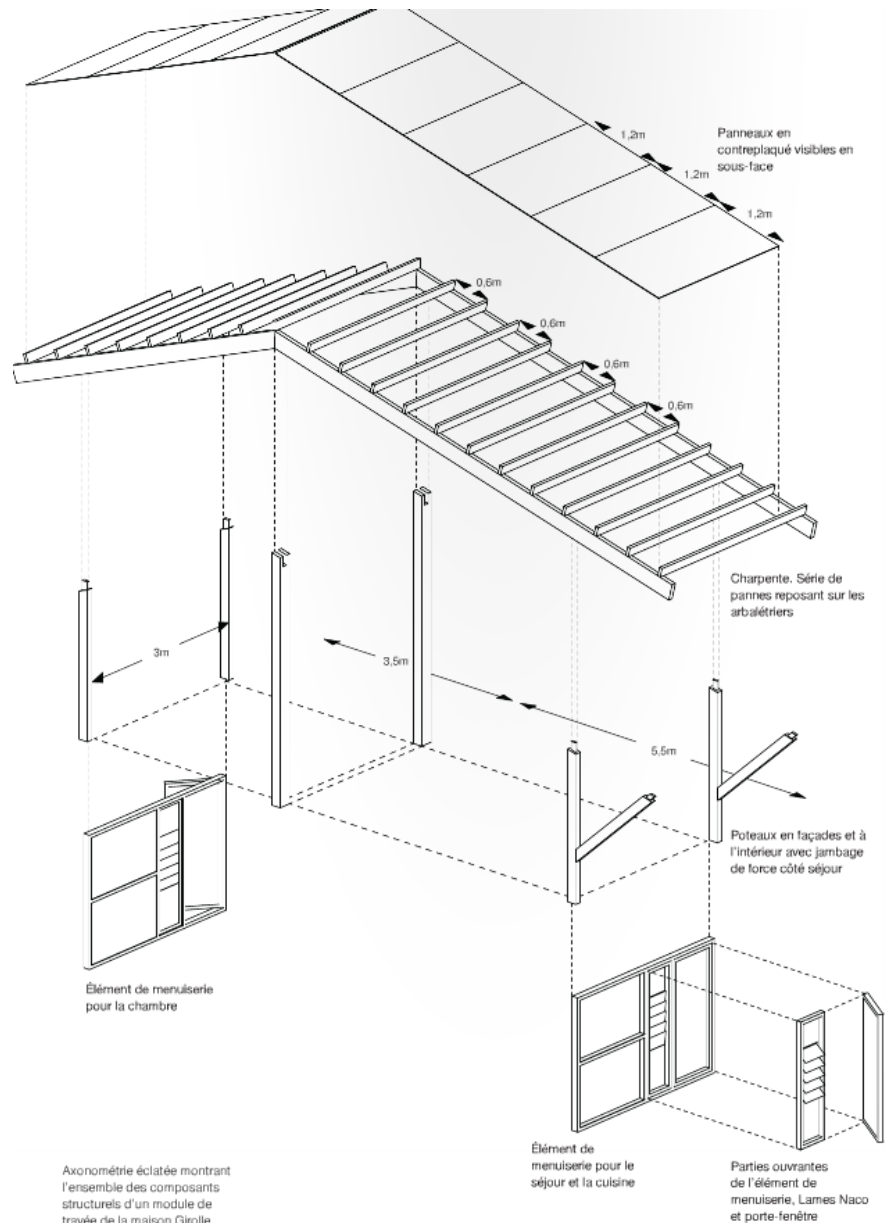
## La Girolle

Présentation du projet

Produit d'une démarche collective, cette innovation architecturale a été conçue et propagée au milieu des années 1960 par l'équipe Salier, Courtois, Lajus et Sadirac.

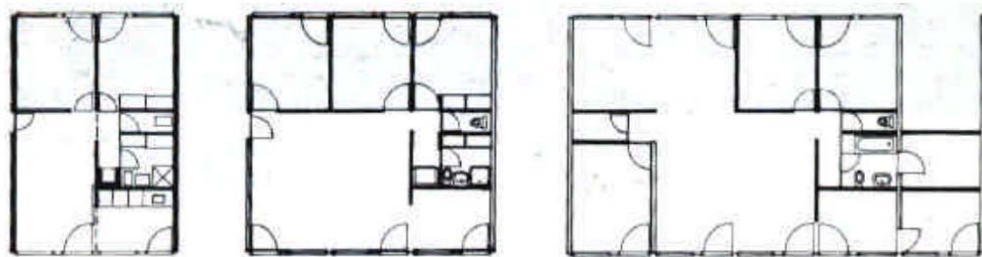
La Girolle est un concept de maisons modulaires conçues pour être agrandies grâce à un système de travées pour s'adapter à chaque famille.

- **Système modulaire et évolutif avec des travées** : La girolle est conçue pour être agrandie par extension de travée (environ 27m<sup>2</sup>). Les travées sont en ossature bois poteaux-poutres, ce qui permet de garder une distribution intérieure extrêmement modulable.



Principes architecturaux

- **La Girolle se caractérise par un plan compact**, sans couloir. Toutes les pièces sont distribuées à partir d'une pièce de séjour qui se transforme en même temps que la maison.



- **Une préfabrication en atelier pour grandir plus rapidement**: sections de bois courantes (avec une portée de 3 mètres de large) et de solives de 0,60 m sont privilégiées. Les chutes sont limitées, voire nulles, et le gain de temps lors de la construction primaire et pour les extensions est certain.
- **Des cloisons aux revêtements divers** : Constituées à partir de cloisons légères, à âme creuse dans lesquels l'équipement électrique est intégré à l'avance. Les murs intérieurs sont ensuite habillés aux choix du client : panneaux de contreplaqués, lambris de bois, tapisseries, enduits rustiques...

- **La difficulté de ce projet était de créer un habitat économique conciliant modernité, coût raisonnable et ancrage dans le paysage local**. Le concept a mis du temps avant de sortir de terre. Le toit-terrasse ne faisant pas l'unanimité auprès de certaines mairies qui refusent les permis de construire, l'équipe bordelaise opte alors pour le toit de tuiles à double pente.

- **S'adapter aux éléments préfabriqués déjà disponibles** : La trame des pannes de 60cm, retenue pour composer la Girolle, découle de la dimension de ces panneaux agglomérés de 1,20x2,50m, disponibles dans le commerce. Ces panneaux servent à la fois de plafond et de support de tuiles.

- **S'adapter aux parcelles existantes**: Les parcelles de lotissement font souvent 20x40m. Alors 20m moins les 4m de marge de chaque côté du à la réglementation, il reste 12m. Avec 12 mètres on fait trois travées de trois mètres plus une que l'on garde libre pour une extension, un garage par exemple.



Les architectes, en travaillant avec des constructeurs, ont pu développer des «expérimentations» en bois.

Ils ont répondu à des critères économiques en travaillant sur l'industrialisation des éléments : préfabrication en atelier, utilisation de sections courantes de bois, mise en place de trames régulières extensibles au cours du temps, réduction des découpes et des chutes permettant une rapidité du chantier, tout en créant une architecture de qualité, adaptée à son environnement. Des maisons qui plaisent et qui poussent comme des champignons !

## Sources

- François Ricros, « *La Girolle, Salier Coutois, Lajus Sadirac, Atelier d'architecture* », Thèse consultable en ligne, 2013,
- « *Un champignon innovant* », SudOuest, 05/01/2012, <http://www.sudouest.fr/2012/01/05/un-champignon-innovant-596346-3001.php>
- Le site du constructeur à ossature bois : <http://www.aux-charpentiers-meilhanais.com/constructionsbois.html>
- Le site du projet : <http://www.lagirolle33.com/>